

Jambes, le 06 octobre 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le pignon de l'église de la Sainte Vierge de Bassilly (Silly) reconstruit

La Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, vient d'octroyer un budget de près de 230.000 euros pour la reconstruction du pignon ouest de l'église de la Sainte-Vierge de Bassilly, monument classé.

Cette église, qui mêle plusieurs styles architecturaux, est située au cœur d'un cimetière emmurillé. Lors de la tempête Chiara en 2020, l'église a été gravement endommagée et le pignon ouest s'est partiellement effondré. Une reconstruction par anastylose va pouvoir, grâce à la subvention accordée, succéder aux mesures provisoires prises à la suite du sinistre. En plus de sa fonction de lieu de culte, elle accueille également des manifestations culturelles. L'église de la Sainte-Vierge est l'une des trois églises classées (avec l'église Saint-Amand et l'église Saint-Maurice) dans la Commune de Silly. Silly est aussi riche de nombreux circuits pédestres balisés et réseaux vélo au profit du tourisme durable et respectueux de l'environnement.



photo Guy Focant ©SPW-AWaP